



**INSPYR
CAMPUS**



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES STAGIAIRES

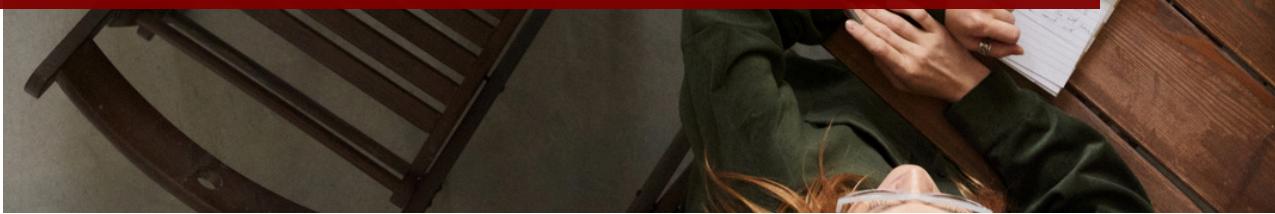
www.inspyr-campus.fr

À PROPOS DE NOTRE CENTRE

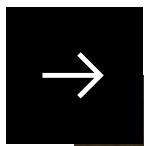


inspyr-campus.fr est un organisme de formation professionnelle dédié au développement des compétences des adultes et des équipes en entreprise.

Nos programmes sont concrets, actuels et alignés sur les besoins du marché.



Objet et champ d'application



Le présent règlement intérieur est établi conformément aux articles L.6352-3 à L.6352-5 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail.

Il s'applique à tous les stagiaires participant aux actions de formation dispensées par inspyr-campus.fr, en présentiel, à distance (FOAD) ou en alternance.

Chaque stagiaire s'engage à respecter les règles de discipline, d'hygiène, de sécurité et de confidentialité définies ci-après.



Devoir de comportement et valeurs

Respect, professionnalisme, intégrité.

Les stagiaires adoptent en toute circonstance un comportement courtois et responsable envers les formateurs, l'équipe administrative et les autres participants.

Tout manquement grave à ces principes pourra entraîner une sanction disciplinaire proportionnée.

Horaires, ponctualité et assiduité

Les horaires figurent sur la convocation individuelle.

La ponctualité et la présence sont obligatoires.

Toute absence ou retard doit être signalé au service pédagogique et justifié par écrit.

En FOAD, la participation est suivie par les connexions, activités et évaluations sur la plateforme.

Le respect du temps de présence conditionne la délivrance de l'attestation de fin de formation.





Sécurité, hygiène et prévention



Chaque stagiaire veille à sa sécurité et à celle d'autrui.

Il est interdit d'introduire ou de consommer alcool ou substances illicites dans les locaux.

Toute anomalie / incident / situation de danger doit être immédiatement signalé à la direction ou au formateur.

Matériel pédagogique et équipements



Le matériel pédagogique et informatique mis à disposition est la propriété d'inspyr-campus.fr.

Il doit être utilisé avec soin et uniquement pour les besoins de la formation.

Toute dégradation ou perte volontaire peut entraîner une facturation et/ou une sanction.

Les supports remis sont protégés par le droit d'auteur et ne peuvent être reproduits ni diffusés sans accord écrit.



Discipline et sanctions



En cas de non-respect des règles :

1

Avertissement écrit

2

Exclusion temporaire

3

Exclusion définitive

Formations à distance (FOAD)



Chaque stagiaire dispose d'un accès nominatif et sécurisé à la plateforme.

Le partage d'identifiants, l'extraction non autorisée de contenus ou le non-respect des consignes peuvent entraîner des mesures de restriction ou d'exclusion.





Lutte contre le harcèlement et la discrimination



Toute forme de harcèlement (moral, sexuel) ou de discrimination est prohibée.

Les signalements peuvent être transmis confidentiellement à la direction ; des mesures immédiates et adaptées seront mises en œuvre.

Protection des données personnelles (RGPD)



Les données sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679

(RGPD) et à la législation française.

Finalités : gestion pédagogique et administrative de la formation.

Droits (accès, rectification, effacement, opposition) à exercer à :

contact@inspyr-campus.fr.



Propriété intellectuelle

Tous les supports (documents, vidéos, tests, visuels, outils numériques) sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

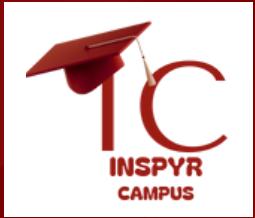
Toute reproduction, diffusion ou réutilisation sans autorisation écrite est interdite.

Validation et engagement du stagiaire

Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement avant le début de la formation et s'engage à le respecter.

En FOAD, la signature électronique vaut acceptation.

Le document est affiché dans les locaux d'inspyr-campus.fr et disponible en version numérique sur demande.



**INSPYR
CAMPUS**

Merci

www.inspyr-campus.fr